

Chambre des représentants	Kamer van volksvertegenwoordigers
Question Parlementaire	Parlementaire Vraag
Document : 54 2016201715409	Session / zitting : 20162017 (SO) 20162017 (GZ)
Dépôt / Geregistreerd : 22/03/2017	Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
5 V.E.M. en M. Buitenlandse Zaken en Europese Zaken V.P.M. et M. Affaires étrangères et européennes	1006	24/04/2017

Les résultats des élections aux Pays-Bas.

Les électeurs néerlandais se sont prononcés récemment sur le choix de leurs représentants. Le parti libéral VVD a été donné vainqueur du scrutin avec un gain de 33 sièges. Une coalition de différents partis traditionnels devrait être prochainement formée pour mener à bien la future politique du gouvernement des Pays-Bas.

1. Quelle est votre première analyse face aux résultats des élections aux Pays-Bas?
2. L'arrivée du PVV comme deuxième force politique néerlandaise peut-elle avoir une incidence sur nos relations diplomatiques avec les Pays-Bas?
3. Comment envisagez-vous le renforcement de nos échanges actuels avec les Pays-Bas?
4. La constitution d'un nouveau gouvernement néerlandais laisse-t-elle présager le développement de nouvelles pistes de collaboration entre nos deux pays tant sur le plan du Benelux, de l'Union européenne et de l'OTAN?

Réponse du Ministre:

1. Les résultats des élections aux Pays-Bas ont retenu toute mon attention. Il est cependant trop tôt pour prédire quels partis feront partie de la coalition. La formation est à peine entamée. Un formateur a été désigné et nous attendons la suite de la formation.
2. Nos relations diplomatiques avec les Pays-Bas sont intenses et excellentes; il n'existe aucune raison de penser que cela changera à l'avenir. Nous sommes toujours parvenus à collaborer étroitement et à atteindre des résultats concrets dans différents dossiers. Mes relations avec l'actuel ministre néerlandais des Affaires étrangères Koenders sont d'ailleurs excellentes. Nous nous entretenons de manière régulière et prenons des initiatives dans le contexte du Benelux. Je mettrai tout en œuvre afin de poursuivre l'étroite collaboration avec le ministre ou son successeur éventuel.
3. Les gouvernements entiers de nos deux pays collaborent étroitement sur différents plans. En 2015, une réunion conjointe des gouvernements belge et néerlandais, dites "Thalassa", a été organisée à La Haye. L'objectif est de tenir une nouvelle Thalassa en Belgique après l'été 2017. Comme en 2015, la Belgique s'efforcera d'intensifier la collaboration existante et d'explorer de nouvelles pistes.
4. En ce qui concerne la coopération Benelux, la présidence néerlandaise de 2017 a déjà fait part de ses priorités. Les thèmes centraux sont les régions économiques durables ainsi que la sûreté et la sécurité.

Je n'ai pour le moment aucune raison de douter que les Pays-Bas continueront à respecter les objectifs fixés dans le cadre du Benelux et chercheront à atteindre de bons résultats.

Avant de connaître la composition définitive du nouveau gouvernement néerlandais et son programme, il est prématuré de se prononcer sur les perspectives de collaboration dans le contexte de l'UE, même si je ne m'attends pas à des changements de fond.

En ce qui concerne les défis internes et externes de l'UE, je me réjouis de collaborer étroitement avec les Pays-Bas, comme par le passé, et de renforcer cette coopération lorsque c'est possible. Il en va de même pour la coopération au sein de l'OTAN.

L'OTAN reste la pierre angulaire de notre défense collective. Comme les Pays-Bas, la Belgique a conscience qu'il existe une demande de répartition du fardeau entre les alliés de l'OTAN, et reconnaît la plus-value que l'OTAN peut apporter dans la lutte contre le terrorisme. Nos deux pays accordent beaucoup d'importance à l'ouverture du dialogue avec la Russie, associée à une dissuasion crédible.